



Lomiko Metals Inc. publie une étude de faisabilité préliminaire positive pour le projet de graphite de La Loutre

MONTREAL (24 mars 2026) Lomiko Metals Inc. (Lomiko) ((TSX-V: LMR, OTC: LMRMF, FSE: DH8C)) ("Lomiko" ou "La Société") est heureuse d'annoncer des résultats positifs de l'étude de faisabilité préliminaire (« EPF ») de son projet La Loutre, détenu à 100 % et situé dans le sud-est du Québec. L'EPF a été réalisée par DRA Global (« DRA ») conformément au Règlement 43-101 (« Règlement 43-101 »).

Lomiko Metals Inc. a livré une étude de faisabilité préliminaire positive pour le projet de graphite de La Loutre avec une VAN avant impôt de 797,5 millions de dollars canadiens avec un TRI de 30,3 % ; une VAN après impôt de 617,4 millions de dollars canadiens avec un TRI de 24,7 % à 1 524 \$ US/t Cg.

Le projet comporte des réserves minérales probables préparées conformément à la norme NI43-101 en utilisant une teneur de coupure de 1,50 % Cg de 46,8 Mt probables à une teneur moyenne de 4,79 % Cg pour une quantité de graphite in situ contenue de 2,24 Mt.

Points saillants du EPF (tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire) :

- VAN avant impôt (8 %) de 797,5 M\$ CA
- VAN après impôt (8 %) de 617,4 M\$ CA
- TRI avant impôt de 30,3 %
- TRI après impôt de 24,7 %
- Délai de récupération avant impôt de 3,1 ans
- Délai de récupération après impôt de 3,2 ans
- Investissements initiaux (CAPEX) de 504,6 M\$ CA
- Durée de vie de la mine (DVM) de 28 ans
- Ratio moyen de décapage (stériles/minerais) de 2,4:1
- Minerais extraits de 46,8 Mt à une teneur de 4,79 % (teneur de coupure de 1,5 %) et stériles d'un volume de 40,0 M milliards de mètres cubes (dont 2,2 M milliards de mètres cubes de morts-terrains).
- Production de l'usine LOM : 46 803 kilotonnes (kt = 1 000 tonnes métriques) de matière première, donnant 2 149 kt de concentré de graphite à 97,0 % Cg.
- Teneur moyenne du graphite à la sortie du broyeur LOM : 4,79 % Cg.
- Taux de récupération moyen du broyeur LOM : 93,0 % Cg.
- Ressources mesurées, pour un seuil de coupure de 0,95 % Cg (scénario de base), de 215 kt à une teneur de 4,47 % Cg, soit 9,7 kt de graphite.
- Ressources indiquées, pour un seuil de coupure de 0,95 % Cg (scénario de base), de 69 741 kt à une teneur de 4,41 % Cg, soit 3 075 kt de graphite.
- Ressources présumées, au seuil de coupure de 0,95 % Cg (scénario de base), de 20 297 kt à une teneur de 3,53 % Cg, soit 716 kt de graphite.
- Prix moyen pondéré à long terme du graphite : 1 524 \$US/t de concentré de carbone graphitique (Cg). Cette projection a été réalisée dans le cadre de l'étude de marché EPF de Lone Star Tech Minerals (États-Unis).
- Taux de change : 1,00 \$CA = 0,70 \$US. Cette projection a été réalisée dans le cadre de l'étude de marché EPF de Lone Star Tech Minerals (États-Unis).

Gordana Slepcev, PDG et administratrice de Lomiko, a déclaré : « Nous sommes heureux d'annoncer une étape importante pour la Société et une étude de préfaisabilité positive pour notre projet de graphite naturel en paillettes La Loutre, qui renforce sa position de grand et solide projet de graphite non exploité en Amérique du Nord, au Canada et en Amérique du Nord. Depuis la publication de l'évaluation économique préliminaire (EEP) initiale en 2021, nous avons réalisé d'importants travaux d'ingénierie afin de mieux définir l'empreinte du projet et la base de ressources, ce qui a permis de mettre à jour les ressources, de déclarer les réserves, de développer l'infrastructure du projet et d'établir les plans de conception. L'objectif est de minimiser l'empreinte et de créer un projet compact, respectueux de l'environnement et durable. Parallèlement, cette étude démontre le fort potentiel du projet et met clairement en évidence la capacité de La Loutre à devenir un important moteur économique pour le sud du Québec et le Canada. La mine, dont la durée de vie est de 28 ans, créera des centaines d'emplois et de carrières dans la région, offrira d'importantes

possibilités de contrats aux entreprises régionales et autochtones et générera des revenus de plus de 4,7 milliards de dollars. » des opportunités intergénérationnelles pour les résidents locaux et la communauté autochtone de la région.

Lomiko se réjouit de collaborer avec ses partenaires de la MRC de la région de Papineau, notamment les municipalités locales et la Première Nation de Kitigan Zibi, communauté des Premières Nations voisine. Nous continuerons également de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements du Québec, fédéral et américain pour faire progresser le projet La Loutre.

Aperçu

Le projet de graphite de La Loutre est situé dans la zone de déformation de Nomingue-Chénéville, dans le centre-sud du Québec. La propriété se compose d'un grand bloc contigu de 42 claims miniers totalisant 4 528 hectares (45,3 km²) et se trouve à environ 117 km au nord-ouest de Montréal, dans le sud du Québec, à 230 km au sud-ouest du projet Nouveau Monde Matawinie et à 100 km au sud-est de la mine de graphite et de carbone Imerys Lac-des-Îles.

Les responsabilités des consultants en ingénierie sont les suivantes :

- DRA Global a été mandatée par Lomiko pour gérer et coordonner les travaux relatifs au Règlement 43-101. DRA Global a également élaboré la conception préliminaire et l’estimation des coûts de l’usine de traitement et des infrastructures de surface, et était responsable de la compilation du rapport d’étude préliminaire.
- Norda Stelo Inc. (Norda Stelo) a été retenue pour réaliser les études géologiques et de ressources minérales, l’évaluation des réserves minérales et la conception de la mine à ciel ouvert, ainsi que pour mener des études environnementales et de gestion de l’eau, la planification, l’évaluation, l’obtention des permis et l’octroi des licences.
- Knight Piésold Ltd. (KP) a réalisé les travaux suivants liés à l’exploitation minière et au développement des infrastructures:
 - Conception géotechnique des installations de stockage des déchets, des digues antibruit autour du périmètre de la fosse, du remblayage des fosses à ciel ouvert et des mesures de gestion de l’eau connexes
 - Recommandations concernant la géométrie des talus de la fosse à ciel ouvert
 - Estimation des apports d’eau souterraine dans la fosse à ciel ouvert
 - Caractérisation géochimique des résidus filtrés issus du procédé métallurgique et des stériles provenant de l’exploitation de la fosse à ciel ouvert.
- Metpro Management Inc. (Metpro) a été engagée pour interpréter les essais métallurgiques réalisés par SGS Canada Inc.

Analyse financière

La granulométrie a été déterminée à partir des essais de cyclage (LCT) réalisés sur l'échantillon composite de référence par SGS Canada Inc. et confirmée dans le cadre de la conception du procédé de l’étude de pré faisabilité (EPF). Lone Star Tech Minerals - USA (Lone Star) a fourni les informations tarifaires en fonction de la granulométrie dans le cadre de l’étude de marché détaillée qu'elle a menée pour les besoins de l’EPF. Dans le cadre de ce rapport, Lone Star a également fourni les projections du taux de change à long terme jusqu'en 2030, à un taux de change de 1,00 \$ US = 0,70 \$ CA.

Tableau 1 : Prévisions du prix du graphite

Taille Mesh	% Distribution	Prix moyen pondéré (US\$/t)
+80	24	1 795
-80 +200	45	1 616
-200	31	1 179
Moyenne	100	1 524

Description de l'évaluation économique

L'analyse économique a été réalisée avec un taux d'actualisation de 8 %. Elle présente une VAN avant impôt projetée de 797,5 millions de dollars canadiens, un TRI de 30,3 % et un délai de récupération de 3,1 ans. Après impôt, on prévoit une VAN de 617,4 millions de dollars canadiens, un TRI de 24,7 % et un délai de récupération de 3,2 ans.

Tableau 2 : Résumé du projet

Évaluation économique	
Économie générale	LOM Total / Moy.
Prix du graphite (US\$/tonne)	1 524\$
Taux d’échange (\$US:\$C)	1,42
Durée de vie de la mine (years)	28
Tonnage total de déchets extraits (kt) (y compris le pré-décapage)	40,0
Tonnes totales d'aliments pour broyeurs (kt)	46 803

Évaluation économique	
Rapport de bande de fonctionnement LOM (W:O)	2,4
Revenus bruts de LOM (M\$)	4 686\$
VAN avant impôt du LOM à un taux d'actualisation de 8 % (M\$)	797,5\$
TRI avant impôt LOM (%)	30,3%
VAN après impôt LOM à un taux d'actualisation de 8 % (M\$)	617,4\$
TRI après impôt LOM (%)	24,7%
Production	LOM Total / Moy.
Teneur en tête de moulin (% Cg)	4,79%
Taux de récupération du moulin (%)	93,0%
Concentré de qualité (% Cg)	97,0%
Concentré total de graphite récupéré (kt)	2 149
Production annuelle moyenne totale de concentrés LOM (kt)	79,6
Coûts d'exploitation	LOM Total / Moy.
Coût d'extraction (C\$ /t broyé)	12,43\$
Coût de traitement (CAD\$/t broyé)	12,87\$
Frais généraux et administratifs (C\$/t moulu)	1,17\$
Coûts d'exploitation totaux (C\$/t broyé)	26,47\$
Coût du transport (C\$/t Cg conc.)	19,2\$
Redevance NSR *	1,0 %
Coûts d'investissement	LOM Total / Moy.
Capital initial (C\$M)	504,6\$
Capital de maintien (C\$M)	252,1\$
Coûts de fermeture (C\$M)	35,7\$
Coûts de récupération (C\$M)	35,8\$
Données financières – Avant impôts	LOM Total / Moy.
VAN (8%) (C\$M)	797,5\$
TRI (%)	30,1%
Retour sur investissement (années)	3,1
Données financières – Après impôt	LOM Total / Moy.
VAN (8%) (C\$M)	617,4\$
TRI (%)	24,7%
Retour sur investissement (années)	3,2

Analyse de sensibilité

Une analyse de sensibilité a été menée sur la VAN et le TRI avant et après impôt du scénario de base du projet, en utilisant les variables suivantes : prix des métaux, dépenses d’investissement totales (initiales et de maintien), coûts d’exploitation totaux et taux de change. Les tableaux ci-dessous présentent un résumé de cette analyse.

Tableau 3 : Sensibilité de la VAN avant impôt (8 %)

Prix du graphite (US\$/t)	VAN après impôt (8 %) (CDN\$)	CAPEX initial		OPEX		FX	
Cas de base		(-20%)	(+20%)	(-20%)	(+20%)	(1,5)	(1,3)
1 400\$	650\$	742\$	558\$	732\$	568\$	744\$	510\$
1 450\$	710\$	802\$	617\$	791\$	628\$	807\$	564\$
1 524\$	798\$	890\$	705\$	879\$	716\$	899\$	645\$
1 550\$	828\$	921\$	736\$	910\$	747\$	932\$	673\$
1 600\$	888\$	980\$	796\$	970\$	806\$	995\$	727\$

Tableau 4 : Sensibilité du TRI avant impôt

Prix du graphite (US\$/t)	VAN après impôt (8 %) (CDN\$)	CAPEX initial		OPEX		FX	
Cas de base		(-20%)	(+20%)	(-20%)	(+20%)	(1,5)	(1,3)

1 400\$	26,3%	33,6%	21,4%	28,3%	24,2%	28,9%	22,5%
1 450\$	27,9%	35,7%	22,8%	30,0%	25,8%	30,6%	23,9%
1 524\$	30,3%	38,7%	24,8%	32,4%	28,3%	33,2%	26,1%
1 550\$	31,2%	39,8%	25,5%	33,2%	29,1%	34,1%	26,9%
1 600\$	32,8%	41,9%	26,8%	34,9%	30,8%	35,9%	28,4%

Tableau 5 : Sensibilité de la VAN après impôt (8 %)

Prix du graphite (US\$/t)	VAN après impôt (8 %) (CDN\$)	CAPEX initial		OPEX		FX	
Cas de base		(-20%)	(+20%)	(-20%)	(+20%)	(1,5)	(1,3)
1 400\$	496\$	577\$	416\$	569\$	425\$	573\$	379\$
1 450\$	545\$	627\$	466\$	618\$	474\$	625\$	425\$
1 524\$	617\$	702\$	538\$	693\$	546\$	704\$	491\$
1 550\$	643\$	728\$	564\$	719\$	571\$	731\$	515\$
1 600\$	694\$	777\$	613\$	768\$	620\$	784\$	560\$

Tableau 6 : Sensibilité du TRI après impôt

Prix du graphite (US\$/t)	VAN après impôt (8 %) (CDN\$)	CAPEX initial		OPEX		FX	
Cas de base		(-20%)	(+20%)	(-20%)	(+20%)	(1,5)	(1,3)
1 400\$	21,6%	27,3%	17,7%	23,2%	19,9%	23,6%	18,5%
1 450\$	22,8%	28,9%	18,8%	24,5%	21,2%	24,9%	19,7%
1 524\$	24,7%	31,3%	20,4%	26,4%	23,1%	26,9%	21,5%
1 550\$	25,4%	32,1%	20,9%	27,0%	23,7%	27,6%	22,1%
1 600\$	26,7%	33,7%	22,0%	28,3%	25,0%	29,0%	23,2%

Ressources minérales

Les ressources minérales sont estimées à partir d'une base de données de forages comprenant 190 forages, soit 28 243 mètres de forage et 17 343 mètres de carottes échantillonnées.

L'estimation totale des ressources minérales (ERM) est résumée dans le tableau 5, le seuil de coupure de 0,95 % de graphite étant mis en évidence. L'exigence de « perspectives raisonnables d'extraction économique » a été satisfaite grâce à la limitation des ressources par des conceptions optimisées de la fosse et à l'application d'un seuil de coupure basé sur des données raisonnables, compatibles avec les scénarios d'extraction à fosse. Ce seuil de coupure est basé sur un coût de traitement de 16,2 \$ CA/tonne, des frais généraux et administratifs de 4,11 \$ CA/tonne et un taux de change USD/CAD de 1,35, comme indiqué dans les notes ci-dessous.

Ces estimations de ressources minérales incluent des ressources présumées, considérées comme trop spéculatives sur le plan géologique pour permettre leur classification en tant que réserves minérales. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique.

Tableau 7 : Estimation des ressources minérales (date d'entrée en vigueur : 19 février 2026)

Dépôt	Teneur de coupure (%)	Ressources mesurées			Ressources indiquées			Ressources M + I			Ressources inférées		
		Tonnage (kt)	Graphite (%)	Graphite (kt)	Tonnage (kt)	Graphite (%)	Graphite (kt)	Tonnage (kt)	Graphite (%)	Graphite (kt)	Tonnage (kt)	Graphite (%)	Graphite (kt)
EV	0,95	215	4,47	9,6	27 114	5,43	1 473	27 329	5,42	1 483	4 021	3,93	158
Battery	0,95	0	-	0	42 627	3,76	1 602	42 627	3,76	1 601	16 258	3,43	558
TOTAL		215	4,47	9,6	69 741	4,41	3 075	69 956	4,41	3 084	20 279	3,53	716

Notes accompagnant l'estimation des ressources minérales :

- Les personnes indépendantes et qualifiées pour l'estimation des ressources minérales, au sens du Règlement 43-101, sont Marina lund, géologue professionnelle (Norda Stelo), Kerrine Azougarh, ing. (Norda Stelo) et Oliver Peters, ing. (DRA). La date d'entrée en vigueur de l'estimation est le 19 février 2026.
- Ces ressources minérales ne constituent pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. L'estimation des ressources minérales respecte les définitions actuelles de l'ICM (2014) et les lignes directrices de l'ICM sur les meilleures pratiques en matière d'estimation des ressources minérales (2019).

- 3. L'estimation porte sur deux gisements minéralisés (VE et Batterie) et utilise la teneur du matériau adjacent lorsqu'il est analysé, ou une valeur nulle lorsqu'il n'est pas analysé.
- 4. Aucun plafonnement n'a été appliqué aux composites de 1,5 m.
- 5. L'estimation a été réalisée à l'aide d'un modèle de sous-blocs dans Leapfrog Edge 2025.3, avec une taille de bloc utilisateur de 5 m x 5 m x 5 m et une taille de bloc minimale de 2,5 m x 2,5 m x 2,5 m. L'interpolation des teneurs a été obtenue par ID2 à l'aide de limites strictes.
- 6. Les valeurs de densité apparente ont été appliquées en fonction de la lithologie (g/cm³) : domaine minéralisé = 2,82 ; paragneiss = 2,8 ; quartzite = 2,73 ; pegmatite = 2,63 ; marbre = 2,75 ; et morts-terrains (« MB ») = 2,0.
- 7. L'estimation des ressources minérales est classée en ressources mesurées, indiquées et présumées lorsqu'une continuité géologique et de teneur raisonnable a été démontrée. La catégorie « ressources minérales mesurées » est définie par un minimum de trois (3) forages dans des zones où l'espacement entre les forages est inférieur à 55 m et à l'intérieur d'une zone tampon de 25 m de large autour des échantillons en vrac. La catégorie « Ressources minérales indiquées » est définie par un minimum de trois (3) forages dans des zones où l'espacement entre les forages est inférieur à 55 m. La catégorie « Ressources minérales présumées » est définie par un minimum de deux (2) forages dans des zones où l'espacement entre les forages est inférieur à 100 m. Des limites de découpage ont été utilisées pour la classification selon ces critères.
- 8. L'estimation des ressources minérales est contrainte par la fosse, avec un angle de pente du substratum rocheux variable et un angle de pente des terrains de couverture de 30°. Elle est présentée pour une teneur de coupure en graphite de 0,95 %. Cette teneur de coupure a été calculée à partir des paramètres suivants : coût de traitement = 16,20 \$ CA/t ; coût d'extraction (roche) = 3,31 \$ CA/t ; coût d'extraction (terrains de couverture) = 2,59 \$ CA/t ; prix du graphite concentré à 97 % = 1 524 \$ US/t de graphite ; redevances = 1,5 % ; frais généraux et administratifs = 4,11 \$ CA/t ; taux de change USD/CAD = 1,35. Le taux de récupération du graphite dans le concentré est de 93,5 %. La teneur de coupure devrait être réévaluée en fonction des conditions futures du marché (prix des métaux, taux de change, coûts d'extraction, etc.).
- 9. Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier près, conformément aux recommandations du Règlement 43-101. Tout écart dans les totaux est attribuable à l'arrondi.
- 10. Les auteurs n'ont connaissance d'aucun problème environnemental, d'autorisation, juridique, de propriété, fiscal, sociopolitique ou commercial, ni d'aucun autre problème pertinent non mentionné dans le rapport technique, susceptible d'affecter sensiblement l'estimation des ressources minérales.

Exploitation minière

Le plan minier prévoit la production de 46,8 Mt de minerai à traiter et de 112,1 Mt de stériles sur une durée de vie de 28 ans. L'exploitation minière repose sur des méthodes conventionnelles à ciel ouvert, adaptées à l'emplacement du projet et aux exigences locales. L'exploitation à ciel ouvert, assurée par le propriétaire, devrait débuter avant la mise en service de l'usine de traitement et se poursuivre pendant 28 ans, jusqu'à l'épuisement des ressources. Un stock de minerai à faible teneur viendra compléter l'alimentation de l'usine de traitement en fin de vie de la mine.

L'exploitation minière est prévue sur une année d'exploitation de dix mois, avec un arrêt programmé de deux mois pendant la saison estivale.

Les ressources minérales contenues dans les fosses à ciel ouvert prévues, résumées dans le tableau 7 à une teneur de coupure de 1,5 % Cg, constituent la base du plan minier et du calendrier de production.

Tableau 8 : Résumé de la production du plan minier de l'étude de préfaisabilité

Description de la production du plan minier	Valeurs récapitulatives de la production du plan minier
Alimentation du broyeur EPF	46 803 kt
Qualité moyenne des têtes de broyeur en graphite (dilution incluse)	4,79% Cg
Déchets de recouvrement et roches	112 127 kt
Rapport de bande LOM (W:O)	2,4
Qualité de graphite pour broyeurs	4,79 % Cg
Rapport de bande	2,4

Les limites économiques de la fosse sont déterminées à l'aide de l'algorithme Lerchs-Grossmann de Minesight™. Le gisement de La Loutre comprend la zone Batteries (BAT) et la zone Véhicules Électriques (VE). Chacune de ces zones est conçue comme une fosse à ciel ouvert unique comportant cinq phases d'exploitation. La conception de la fosse repose sur diverses recommandations de KP concernant la pente, pour des gradins de 10 mètres de hauteur, en configuration simple ou double, avec des angles de front de taille compris entre 60° et 75° et des largeurs de bermes comprises entre 7 et 11 mètres. Les ressources limitées par la fosse, utilisées pour la planification minière, sont résumées dans le tableau 9.

Tableau 9 : Séquençage des fosses du plan minier EPF

Fosse	ROM Tonnage (kt)	Grade Cg (%)	Déchets (k milliards de m³)
EV PH 1	2 156	7,23	644
EV PH 2	3 605	4,94	2 177
EV PH 3	2 143	5,05	2 403
EV PH 4	7 988	5,41	9 017
EV PH 5	3 004	6,57	4 805
BAT PH 1	1 882	8,53	5 580

Fosse	ROM Tonnage (kt)	Grade Cg (%)	Déchets (k milliards de m³)
BAT PH 2	5 546	5,04	4 261
BAT PH 3	7 898	3,30	3 862
BAT PH 4	8 674	3,53	5 157
BAT PH 5	3 907	3,13	2 112
Total	46 803	4,79	40 017

L'exploitation minière débutera dans la fosse des véhicules électriques (VE), tandis que le développement de la fosse des batteries commencera en année 5. Les phases 1 à 3 de la fosse VE seront entièrement exploitées en année 4, permettant ainsi d'utiliser les déchets de la fosse des batteries pour le remblayage à partir de l'année 5. L'exploitation des fosses VE et des batteries se poursuivra ensuite en parallèle jusqu'en année 23, après quoi elle se poursuivra uniquement dans la fosse des batteries, les déchets étant alors déversés dans la fosse VE épuisée jusqu'à la fin de la durée de vie de la mine, soit 28 ans. La remise en état finale comprend le remaniement des stériles et des résidus filtrés provenant des installations de stockage des déchets (ISD) du nord-est (NE) et de l'est (E) et leur réintroduction dans les fosses.

L'usine de traitement sera alimentée à un débit moyen de 1 733 ktpa (4 750 t/j). L'optimisation de la teneur de coupure est appliquée durant les cinq premières années. Le minerai à faible teneur (1,5–2,99 % Cg) est stocké entre les deux fosses, près de la route de transport, tandis que le minerai dont la teneur est supérieure à 3,0 % Cg est acheminé directement à l'usine de traitement ou stocké dans un petit tas près du concasseur. Ces stocks offrent une flexibilité opérationnelle et contribuent à assurer une alimentation constante de l'usine de traitement pendant la majeure partie de la durée de vie de la mine.

Les stériles et les résidus filtrés seront gérés par une combinaison de stockage en surface et de remblayage dans la fosse. Une installation de stockage et de co-élimination des stériles est située au nord de la fosse EV, dans la zone NEWDF. Les morts-terrains sont stockés entre la fosse EV et la zone NEWDF. Les stériles de la fosse des batteries seront partiellement remblayés dans la fosse EV, le reste étant co-éliminé dans la zone EWDF et les morts-terrains transportés vers le tas de stockage situé au nord de la fosse EV. Toutes les installations seront réhabilitées dans les fosses excavées dans le cadre du plan de fermeture. L'exploitation minière est prévue 303 jours par an, avec deux équipes de 12 heures par jour, incluant un arrêt programmé en juillet et août. Durant cette période, le traitement des stocks alimentera le concasseur, permettant ainsi à l'usine de traitement de fonctionner à pleine capacité.

Le parc de machines comprend des foreuses de production et de contrôle de la teneur, alimentées au diesel, une pelle hydraulique de 12 m³, une chargeuse sur pneus de 13 m³ et des camions-bennes à châssis rigide de 100 tonnes, ainsi que des équipements auxiliaires. Des systèmes de drainage en fosse géreront les eaux souterraines, les eaux de surface et les précipitations. L'entretien courant est effectué sur le terrain et les réparations majeures dans des ateliers situés à proximité de l'usine de traitement.

Les réserves minérales totales sont résumées dans le tableau 10 et sont présentées pour une teneur de coupure de base de 1,50 % Cg. Toutes les réserves minérales sont classées comme probables et sont dérivées des ressources minérales indiquées après application des facteurs de correction appropriés.

Tableau 10 : Déclaration des réserves minérales (date d'entrée en vigueur : 19 février 2026)

Dépôt	Teneur en coupure, Cg (%)	Réserves probables		
		Tonnage (kt)	Graphite (%)	Graphite (kt)
EV	1,50	18 894	5,66	1 070
Battery	1,50	27 906	4,20	1 171
Total	1,50	46 804	4,79	2 241

- Notes accompagnant l'estimation des réserves minérales :
- La personne indépendante et qualifiée responsable des réserves minérales, au sens du Règlement 43-101, est Kerrine Azougarh, ing. (Norda Stelo). La date d'entrée en vigueur de l'estimation des réserves minérales est le 19 février 2026.
 - Toutes les réserves minérales sont classées comme probables et sont dérivées des ressources minérales indiquées après application des facteurs de modification suivants :
 - L'estimation des réserves minérales est contrainte par les limites de la fosse, avec un angle de pente du substratum rocheux variable et un angle de pente des morts-terrains de 30°.
 - La teneur de coupure a été calculée à l'aide des paramètres suivants : coût de traitement = 16,20 \$ CA/t; coût d'extraction (roche) = 3,31 \$ CA/t; coût d'extraction (mort-terrains) = 2,59 \$ CA/t; prix du concentré de graphite (97 % Cg) = 1 048 \$ US/t; redevances = 1,5 %; frais généraux et administratifs = 4,11 \$ CA/t. Taux de change USD/CAD = 1,35 ; récupération du graphite dans le concentré = 93,5 %.
 - Les solides de la fosse contenant les réserves minérales ont été calculés selon le modèle de blocs de ressources, avec des blocs principaux de 5 m x 5 m x 5 m et des sous-blocs de 2,5 m x 2,5 m x 2,5 m. Aucune dilution n'a été appliquée, car les réserves déclarées par MineSight™ tiennent compte de la dilution interne.
 - Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier près, conformément aux recommandations du Règlement 43-101. Tout écart dans les totaux est dû à l'arrondi.

5. L'auteur n'a connaissance d'aucun problème environnemental, d'autorisation, juridique, de propriété, fiscal, sociopolitique ou de commercialisation, ni d'aucun autre problème pertinent non mentionné dans le rapport technique, susceptible d'affecter sensiblement l'estimation des réserves minérales.

Broyage et traitement

L'usine de traitement de La Loutre utilise une technologie de flottation standard pour produire des concentrés de graphite. L'usine comprend les étapes suivantes : concassage, broyage, classification, flottation, épaississement et filtration des résidus, filtration du concentré de graphite, séchage et tamisage pour obtenir les granulométries souhaitées, puis conditionnement du concentré en sacs d'une tonne pour l'expédition et la vente.

L'usine devrait traiter 1,73 Mt de minerai par an, avec un débit moyen de 4 750 t/j. La disponibilité nominale du broyeur est de 8 059 heures par an, soit 92 %, pour un débit opérationnel de 215,1 t/h.

L'usine a été conçue pour atteindre un taux de récupération moyen de 93,0 % du graphite, avec une teneur en graphite du concentré de 97 % Cg, sur toute la durée du projet. Ces résultats sont basés sur les essais métallurgiques réalisés par SGS Lakefield en 2021 et sur la conception du procédé effectuée dans le cadre de l'étude de pré faisabilité. La répartition des produits en graphite est estimée à 24 % plus 80 mesh (177 microns), 45 % moins 80 mesh (177 microns) plus 200 mesh (74 microns) et 31 % moins 200 mesh (74 microns).

Gestion de l'eau

La gestion actuelle de l'eau prévoit des dérivations mineures lors de la mise en place des ponceaux pour les voies de transport. Peu ou pas de dérivations supplémentaires sont nécessaires pour les autres infrastructures, car les résidus miniers et les stériles sont stockés hors des cours d'eau permanents et des plans d'eau.

Le traitement consiste à filtrer les résidus miniers jusqu'à faible teneur en humidité et à recycler l'eau dans les circuits de traitement. L'eau de mise en service et d'appoint, le cas échéant, proviendra des eaux de ruissellement au contact des résidus. Si nécessaire, de l'eau douce de surface viendra compléter le volume. Les volumes d'eau provenant des bassins de décantation devraient être minimes, hormis les eaux de pluie et de fonte des neiges ainsi que l'infiltration, collectées à la base des terrils et acheminées vers des bassins de collecte avant rejet final ou recirculation.

Les eaux de contact seront gérées conformément à la description de la section relative à la gestion des déchets et feront l'objet d'une sédimentation afin de clarifier l'eau avant rejet final ou utilisation comme eau d'appoint pour le traitement.

Gestion des déchets

Les résidus filtrés et les stériles générés lors de l'exploitation minière seront gérés et éliminés conjointement comme suit :

- Peu après le début des opérations minières dans chaque fosse, des stériles seront placés en périphérie pour former des bermes antibruit, afin de réduire le bruit.
- Durant les premières années du plan minier, les résidus filtrés et les stériles produits lors de l'exploitation de la fosse EV seront transportés par camion et temporairement éliminés conjointement dans les bassins de stockage des déchets (BSD) en surface.
- Durant les dernières années du plan minier, les résidus filtrés et les stériles produits lors de l'exploitation de la fosse Battery seront transportés par camion et définitivement éliminés conjointement dans la fosse EV épuisée.
- Les résidus filtrés et les stériles temporairement stockés dans les BSD seront transférés dans la fosse Battery et éliminés conjointement durant la période de fermeture active suivant l'arrêt des opérations minières.

Chaque BSD et les portions des fosses remblayées au-dessus du niveau d'origine seront construites avec une enveloppe de stériles. La partie intérieure de chaque fosse de traitement des résidus (WDF) et de chaque fosse remblayée contiendra principalement des résidus filtrés. Les stériles assureront la protection contre l'érosion et le contrôle des poussières pendant la construction et lors de la fermeture.

Les eaux de contact des WDF seront gérées de manière à permettre la sédimentation avant leur rejet final ou leur utilisation comme eau d'appoint. Des drains de fond seront installés à des endroits stratégiques le long des fondations afin de collecter et d'acheminer les infiltrations vers les fossés périphériques entourant les WDF. Ces fossés, qui recueilleront également les eaux de ruissellement provenant des talus et des digues antibruit des WDF, achemineront l'eau par gravité vers des bassins de collecte. L'eau collectée dans ces bassins sera pompée vers des points de rejet situés à proximité de cours d'eau naturels.

Les eaux de la fosse à ciel ouvert, des digues antibruit et des terrils seront traitées par un bassin de sédimentation situé à proximité des fosses avant d'être acheminées vers les points de rejet des lacs. Des stations de surveillance garantiront que la qualité des eaux reste conforme aux critères et aux objectifs environnementaux.

Coûts d'investissement et d'exploitation

Le coût total d’investissement avant production du projet de graphite de La Loutre est estimé à 504,6 millions de dollars canadiens, incluant des provisions pour coûts indirects et imprévus de 60,2 millions de dollars canadiens et de 53,5 millions de dollars canadiens, respectivement. Les coûts d’investissement de maintien sont estimés à 252,1 millions de dollars canadiens, comme indiqué au tableau 11. Les coûts d’exploitation sont estimés à 26,47 dollars canadiens par tonne traitée, comme indiqué au tableau 12.

Tableau 11 : Coûts d'investissement

Description de la zone	Coût d'investissement initial (CAD\$M)	Coût du capital de maintien (CAD\$M)
Exploitation minière	31,6\$	132,8\$
Traitement	298,7\$	27,4\$
Infrastructure (et co-élimination)	44,1\$	91,9\$
Infrastructure hors site	16,5\$	
Coûts indirects	60,2\$	
Contingence	53,5\$	
Total	504,6\$	252,1\$

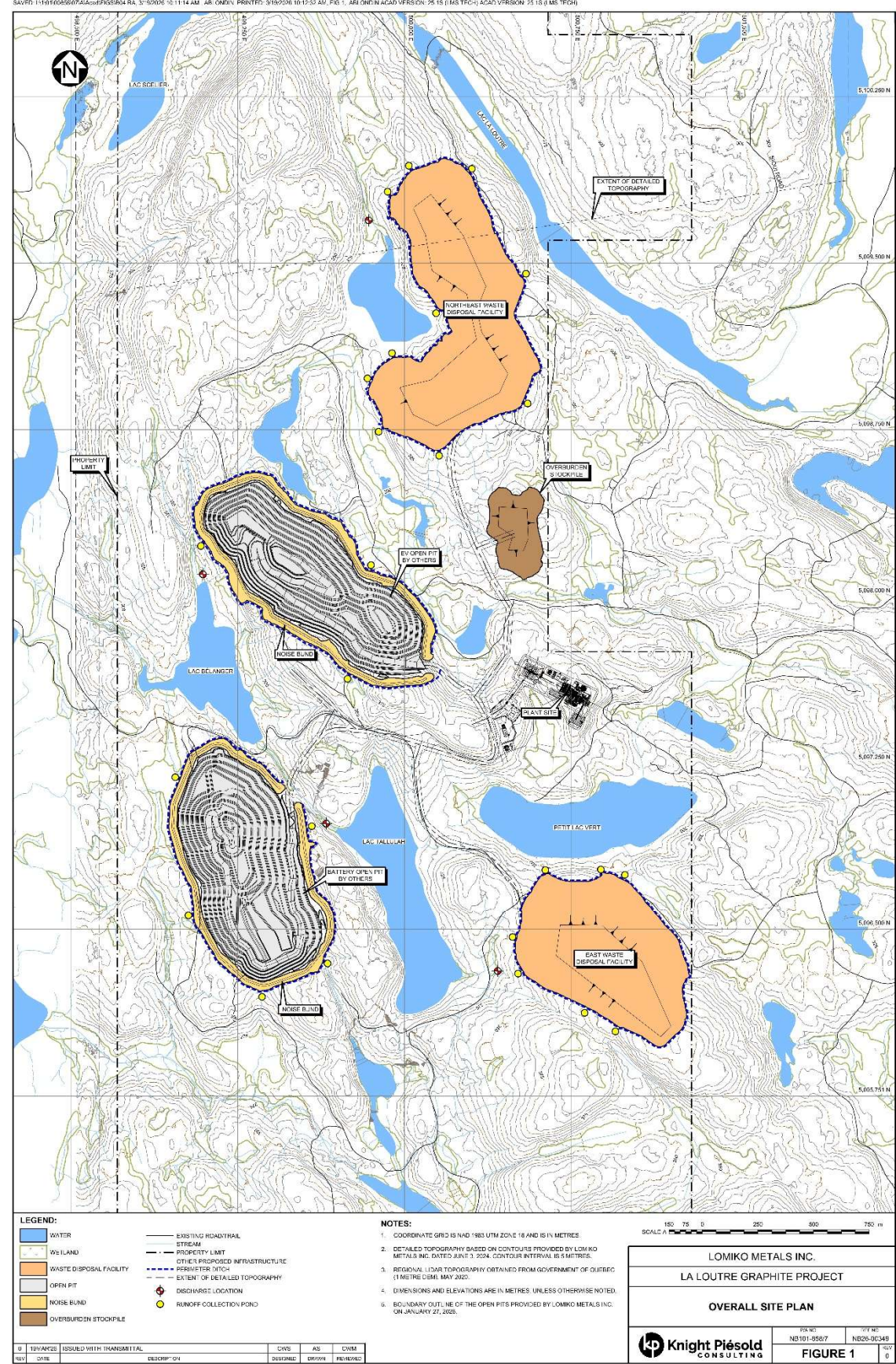
Tableau 12 : Coûts d'exploitation

Description de la zone	Coût LOM (CAD\$M)	Coût annuel moyen (CAD\$M)	Moyenne par tonne broyée (CAD/t)
Coûts miniers	582\$	21,1\$	12,43\$
Frais de traitement	614\$	22,3\$	12,87\$
Frais généraux et administratifs	56\$	2,0\$	1,17\$
Total	1 252\$	45,4\$	26,47\$

Production de graphite

La production de concentré de graphite est estimée en moyenne à 97 000 tonnes par an pendant les 20 premières années, puis diminue à environ 39 000 tonnes par an entre la 20e et la 28e année à mesure que la zone Battery s'épuise. La production moyenne est de 79,6 kt/an sur la durée de vie de la mine (28 ans).

Figure 1. Plan du site



Prochaines étapes

Les résultats de l'étude de pré faisabilité indiquent que le projet proposé présente un intérêt technique et financier, selon les hypothèses de base. Ils ont également permis de cerner les travaux de terrain, les essais métallurgiques, les études comparatives et les analyses supplémentaires nécessaires à des études minières plus approfondies. Les personnes qualifiées estiment que les résultats de l'étude de pré faisabilité sont suffisamment fiables et recommandent de faire progresser le projet La Loutre à la prochaine étape de son développement, soit par le lancement d'une étude de faisabilité et la réalisation d'une étude d'impact environnemental, tout en poursuivant l'exploration du potentiel géologique de la propriété La Loutre.

Accord d'investissement en technologies de guerre du Département de la Guerre

Les travaux relatifs à l'étude de pré faisabilité et à la collecte des données de référence ont été financés par une subvention accordée en vertu du Titre III de la loi américaine sur la production de défense de 1950 (« Titre III de la DPA ») et annoncée en mai 2024, pour un montant total de 8,35 millions de dollars américains, afin de mener à bien les phases 1, 2 et 3. Ces travaux sur l'étude de pré faisabilité et la collecte des données de référence ont permis de finaliser la phase 1 – étude de pré faisabilité et collecte des données de référence.

Personne qualifiée

Toutes les informations techniques, à l'exception de celles relatives à l'étude de pré faisabilité (EPF), contenues dans ce communiqué ont été examinées et approuvées par Mike Petrino, ing., qui est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 – Normes de divulgation pour les projets miniers (« Règlement 43-101 »). Il est consultant indépendant pour la Société.

L'EPF a été préparée par DRA. Les contributeurs au rapport sont des personnes qualifiées (« PQ ») au sens du Règlement 43-101 et sont indépendants de Lomiko aux fins du Règlement 43-101. Le contenu technique de l'EPF et de ce communiqué a été examiné et approuvé par : Colin Fyfe, ing., Danielle Demers, ing., David Sims, géo. (C.B.), Denys Vermette, géo. (Qc), Georgi Doudarov, ing. PMP, CCP, M.Sc., Jessica Breault, ing, Jordan Zampini, P.Eng., Kerrine Azougarh, P.Eng., Marina lund, géo., M. Sc., Oliver Peters, P.Eng.

À propos de Lomiko Metals Inc.

La Société détient des intérêts miniers dans son projet de développement de graphite La Loutre, situé dans le sud du Québec. Le site du projet La Loutre se trouve sur le territoire de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA). La Première Nation KZA fait partie de la Nation algonquienne et son territoire traditionnel est situé dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides. Située à 180 kilomètres au nord-ouest de Montréal, la propriété se compose d'un seul grand bloc continu comprenant 76 claims miniers totalisant 4 528 hectares (45,3 km²).

La Société détient également des participations dans sept projets en phase préliminaire dans le sud du Québec, soit Ruisseau, Tremblant, Meloche, Boyd, Dieppe, North Low et Carmin, couvrant un total de 328 claims répartis sur 7 projets en phase préliminaire et couvrant 18 622 hectares dans la région des Laurentides, au Québec, et sur le territoire de la KZA. Les teneurs présentées ci-dessous pour le portefeuille de graphite des Laurentides ont fait l'objet d'un communiqué de presse le 7 janvier 2025. (<https://lomiko.com/news/lomiko-metals-encounters-up-to-27-9-graphite-at-its-laurentides-early-stage-projects-including-the-discovery-of-four-new-zones-at-the-ruisseau-project-spanning-over-3-kilometres-long/>).

La propriété Yellow Fox est située à environ 10 km au sud-ouest de la ville de Glenwood (Terre-Neuve-et-Labrador) et au sud de la route transcanadienne. Elle se trouve à l'intérieur des feuilles de carte 02D/14 et 15 du Service topographique national (STN) et est facilement accessible par plusieurs chemins forestiers et de débardage partant de Glenwood.

Cette propriété se situe dans le même axe que l'ancienne mine d'antimoine Beaver Brook, située à 25 km au sud-ouest. Yellow Fox est une propriété d'exploration préliminaire prometteuse en antimoine, or et argent. Des travaux antérieurs ont révélé des anomalies en or (Au), antimoine (Sb), plomb (Pb), zinc (Zn) et argent (Ag) dans des échantillons. Les travaux de tranchées ont mis à nu la roche, ce qui a permis d'obtenir des échantillons prélevés en surface titrant 59,43 g/t Au, 11,10 % Sb, 7,00 % Zn, 72,90 g/t Ag et 5,50 % Pb dans des veines d'arsénopyrite-stibnite au sein d'un monzogranite altéré. (See Metals Creek assessment report at https://gis.geosurv.gov.nl.ca/geofilePDFS/Batch2016/002D_0779.pdf). Lomiko QP s'est appuyé sur les renseignements fournis par Metals Creek. Wayne Reid, géologue professionnel agréé, est le représentant de Metals Creek QP à Terre-Neuve.

Pour plus d'informations sur Lomiko Metals, consultez le site web www.lomiko.com, contactez Gordana Slepcev au 647-391-7344 ou envoyez un courriel à info@lomiko.com.

À propos de DRA

DRA Global Limited (DRA) est un groupe international multidisciplinaire d'ingénierie, de réalisation de projets et de gestion d'opérations, principalement spécialisé dans l'industrie minière et métallurgique. Forte d'une expérience de plus de quarante ans

dans un large éventail de matières premières, DRA possède une expertise pointue dans les industries de transformation des minéraux et des métaux, ainsi que dans les infrastructures connexes telles que les solutions énergétiques et de traitement de l'eau. Présente dans tous les principaux centres miniers, DRA dispose de bureaux en Afrique et au Moyen-Orient, en Amérique du Nord et du Sud, et en Asie-Pacifique.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Ces informations sont fondées sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations en date du présent communiqué. Les renseignements relatifs à la transaction et tout autre renseignement qui ne constitue pas un fait historique peuvent être considérés comme des « informations prospectives ». Toute déclaration comportant des discussions relatives à des prévisions, des attentes, des interprétations, des convictions, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements ou des performances futurs (utilisant souvent, mais pas toujours, des expressions telles que « s’attend à », « ne s’attend pas à », « est prévu », « interprété », « point de vue de la direction », « anticipe », « n’anticipe pas », « planifie », « budget », « programmé », « prévisions », « estimations », « croit » ou « a l’intention de », ou des variantes de ces mots et expressions, ou indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « pourraient » ou « seront » entrepris, se produire ou être atteints) ne constituent pas des déclarations de faits historiques et peuvent constituer des informations prospectives. Ces informations sont destinées à être identifiées comme telles. Ces informations prospectives reposent sur des hypothèses et des estimations raisonnables de la direction de la Société, en date de leur formulation. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces informations prospectives. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques liés à la reprise des activités; les mesures supplémentaires qui pourraient être prises pour atténuer la propagation de la COVID-19; l'incidence des perturbations liées à la COVID-19 sur les activités de la Société, notamment sur ses employés, ses fournisseurs, ses installations et ses autres parties prenantes; les incertitudes et les risques qui sont apparus et pourraient apparaître en matière de voyages, ainsi que les autres répercussions financières et sociales de la COVID-19 et des mesures prises pour y faire face. Bien que les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse reposent sur des hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de leur élaboration, les parties ne peuvent garantir aux actionnaires et aux acheteurs potentiels de titres que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives. En effet, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent des prévisions, des estimations ou des intentions. Ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations prospectives. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs ou les informations prospectives contenus dans le présent document, et n'assume aucune obligation à cet égard, sauf si la loi l'exige.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n’acceptent la responsabilité de l’adéquation ou de l’exactitude du présent communiqué.

Au nom du Conseil d'administration,
Gordana Slepcev, Directrice générale